

FORÊT RÉGIONALE DE ROUGEAU

## Travaux forestiers pour la sécurisation de la forêt

Pantin, le 7 février 2023

Un chantier va prochainement démarrer en Forêt régionale de Rougeau. Piloté par Île-de-France Nature\*, aménageur et gestionnaire, il va consister à sécuriser la promenade. L'intervention a été décidée suite à la dernière tournée de sécurité (voir encadré).

Les travaux se dérouleront sur l'ensemble du massif. Ils consisteront à retirer ou élaguer les arbres situés en bordure des chemins et en lisière de la propriété régionale, et identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent.

Le chantier durera deux à trois semaines environ. Des panneaux sur place informeront le public. Après remise en état, la sortie des bois interviendra soit dans la foulée, soit dans les mois suivants : ils seront, dans ce dernier cas, stockés le long des parcelles et/ou sur les places de dépôt.

### Les « tournées de sécurité » : un diagnostic nécessaire à l'accueil du public, à la pérennité de la forêt

Chaque année, les techniciens forestiers d'Île-de-France Nature effectuent des « tournées de sécurité », pour vérifier que les arbres situés le long des allées et des chemins ouverts à la promenade ou en bordure des habitations, ne posent aucun souci de sécurité. Cette évaluation vise aussi à pérenniser, conserver, voire développer le patrimoine arboré. Le diagnostic s'appuie sur le repérage de signes extérieurs de traumatisme : zones attaquées par des champignons lignivores, « tenue » de l'arbre (l'affaissement d'un arbre au-dessus d'un chemin peut présenter un danger), altération de l'écorce et/ou des feuilles... Dans de rares cas, une étude phytosanitaire peut s'avérer indispensable pour compléter ce diagnostic.

La programmation de travaux de sécurité découle de ces diagnostics, avec des interventions comme l'abattage et l'élagage des arbres concernés.



**Pour la sécurité de tous, il est recommandé de se tenir éloignés du chantier pendant les travaux et après chantier, de ne pas monter sur les bois stockés sur place !**

**Île-de-France Nature se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :**

<https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/>

*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 45 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature. Pour en savoir plus : [www.iledefrance-nature.fr](http://www.iledefrance-nature.fr)*

*\* Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.*

